

Avis de cotisation école J-A-Bélanger Service de garde

Chers parents, voici votre avis de cotisation pour l'année 2021-2022.

Mois	Nbr de jours	8.55\$ par jr ? par jr après janvier	Date de dépôt
1 ^e septembre au 30 septembre	20	171,00\$	1 versement de 171,00\$: Dépôt le 17 septembre 2 versements de 85,50\$: Dépôt le 1 ^e octobre Payable avant le 30 septembre
1 ^e octobre au 29 octobre	19	162,45\$	1 versement de 162,45\$: Dépôt le 15 octobre 2 versements de 81,23\$: Dépôt le 29 octobre Payable avant le 29 octobre
1 ^e novembre au 30 Novembre	20	171,00\$	1 versement 171,00\$: Dépôt le 12 novembre 2 versements de 85,50\$: Dépôt le 26 novembre Payable avant le 26 novembre
1 ^e décembre au 22 décembre	15	128,25\$	1 versement 127,50\$ 2 versements de 64,13\$: Dépôt le 17 décembre Payable avant le 17 décembre
7 janvier au 31 janvier	16	136,80\$	1 versement de 136,80\$: Dépôt le 14 janvier 2 versements de 68,40\$: Dépôt le 28 janvier Payable avant le 28 janvier
1 ^e février au 25 février	18	153,90\$	1 versement de 153,90\$: Dépôt le 11 février 2 versements de 76,95\$: Dépôt le 25 février Payable avant le 25 février
7 mars au 31 mars	18	153,90\$	1 versement de 153,90\$: Dépôt le 18 avril 2 versements de 76,95\$: Dépôt le 1 ^e mai Payable avant le 1 ^e mai
1 ^e avril au 29 avril	18	153,90\$	1 versement de 153,90 \$: Dépôt le 15 avril 2 versement de 76,95\$: Dépôt le 29 avril Payable avant le 29 avril
2 mai au 31 mai	19	162,45\$	1 versement de 162,45\$: Dépôt le 13 mai 2 versements de 81,23\$: Dépôt le 27 mai Payable avant le 27 mai
1 ^e juin au 23 Juin	16	136,80\$	1 versement de 136,80\$: Dépôt le 10 juin 2 versements de 68,40\$: Dépôt le 24 juin Payable avant le 23 juin

Le montant total pour la mi- année 2020-2021 est de : 1530,45\$

**Nouveau-Nouveau :**

Vous pouvez maintenant faire vos paiements par internet (voir feuille explicative), vous pouvez aussi payer par chèque et en argent.

- Un état de compte vous sera envoyé à chaque début de mois
- Vous avez la possibilité de faire un paiement total pour le mois, payer en deux versements. Notez que vous pouvez toujours donner un montant selon vos besoins.
- Veuillez svp, suivre les dates de paiement et les montants inscrits.
- Inscrire le nom de votre enfant au bas du chèque.
- Faire vos chèques au nom de CSDHR
- Les fériées ne sont pas payables et non compris dans le tableau.
- Les journées pédagogiques, ne sont pas incluses dans ce tableau, le paiement devra se faire à part, lors de l'inscription ou sur votre prochain état de compte.
- S'il y a fermetures d'école durant l'année, les frais seront ajouté à chaque fois et figureront sur votre prochain relevé ou ajustés en juin pour ceux qui ont fait des chèques port datés.
- Si vous avez plusieurs enfants, vous pouvez faire un chèque (bien inscrire le nom des enfants au bas du chèque). Si vous payer en argent, inscrire le nom de l'enfant et du payeur sur l'enveloppe.

Merci de votre collaboration

Patricia Lallemand,
Technicienne du service de garde
Sdg-059@Csdhr.qc.ca
450-359-6411 poste 5999